

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 18 FÉVRIER 2025

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 15 personnes dont 12 bourgeois ; les membres du Conseil bourgeoisial et de la presse non-compris. M. Arnaud Favre est excusé pour la présente Assemblée.

Présidence de M. Christian Roth, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 24 juin 2024
- 2) Budget 2025
- 3) Approbation :
 - a) nouvelle dépense selon art. 17 LCo : Rénovation écuries des Etablons et cabane de la Vatz
 - b) budget 2025
- 4) Nomination de l'organe de révision pour la période 2025-2028
- 5) Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 24 JUIN 2024 :

Le Président informe que le protocole était à disposition des citoyens au bureau communal ainsi que sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. BUDGET 2025 :

Le Président commente les comptes de fonctionnement, soit :

		<u>Charges</u>	<u>Revenus</u>
0.	Administration générale	10'900.00	47'400.00
8.	Economie publique	47'200.00	21'300.00
9.	Finance et impôts	7'600.00	5'000.00
	Excédent (bénéfice)	8'000.00	
	TOTAL	73'700.00	73'700.00

Amortissements patrimoine administratif : 19'000.00
Marge d'autofinancement : 27'000.00

Il apporte quelques informations au sujet des coûts projetés pour l'entretien du matériel, des bâtiments, des alpages et des prairies sèches. En ce qui concerne les recettes, le budget 2025 est similaire aux derniers exercices.

Enfin, il renseigne les bourgeois sur la situation de la location de nos alpages avec la famille Rochat qui se poursuit pour l'année 2025 encore.

S'agissant des investissements qui s'élèvent à Fr. 102'300.-, le Président précise que la Bourgeoisie prévoit de réaliser des travaux urgents de stabilisation de la façade Ouest des écuries des Etablons pour un montant de Fr. 75'000.- (report de 2024) ainsi que des travaux de rénovation de la cabane de la Vatze (toiture).

3. APPROBATION :

a) nouvelle dépense selon art. 17 LCo

Aucune question n'étant posée, le Président soumet la dépense d'investissement de Fr. 102'300.- pour la rénovation des écuries des Etablons et de la cabane de la Vatze à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle l'adopte à l'unanimité.

b) budget 2025

Aucune question n'étant posée, le Président soumet le budget 2025 à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle l'adopte à l'unanimité.

4. NOMINATION DE L'ORGANE DE RÉVISION POUR LA PÉRIODE 2025-2028 :

Le Président fait savoir que, selon les dispositions de la Loi sur les Communes, le réviseur des comptes est nommé par l'Assemblée Bourgeoisiale pour la période législative.

Dans ce sens, le Conseil communal propose à l'Assemblée de nommer la Fiduciaire BDO SA, représentée notamment par M. Bastien Forré qui est originaire de Saxon. Durant la dernière période administrative la société BDO SA a déjà collaboré avec le Conseil communal dans le cadre des réflexions menées sur l'organisation interne de l'Administration communale.

Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité de l'Assemblée.

5. DIVERS :

Au moment d'ouvrir les divers, le Président relève qu'il n'a pas d'information particulière à présenter et ouvre la discussion.

Les questions générales ou remarques suivantes sont formulées à l'attention du Conseil communal afin de :

- proposer de déposer des cartes mentionnant le nom des membres du Conseil communal afin que chacun puisse les identifier ;
- connaître le nombre de bourgeois domiciliés à Saxon et s'interroger sur le maintien à l'avenir de l'entité de la Bourgeoisie ;
ce sujet sera examiné durant la législature par le Conseil bourgeoisial ;

- connaître l'état de santé de la forêt ;
situation jugée bonne par le Centre de Triage Forestier des Deux-Rives ;
- connaître la composition de la Commission bourgeoisiale ;
la commission sera dans un premier temps administrative et des groupes de travail composés de bourgeois domiciliés pourront être constitués en fonction des projets à venir ;
- savoir si la Commune ou la Bourgeoisie de Saxon a été contactée par l'Association qui entreprend des travaux de réaménagement du bisse de Saxon ;
aucune demande n'a, à ce jour, été formulée à l'Administration communale.

Plus aucune question n'étant posée, le Président remercie les membres présents et les invite à participer à l'Assemblée Primaire qui aura lieu à 20h00.

Le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Christian Roth

Le Secrétaire :

Loïc Blardone